

### Scénario N°2 : dossier élève

Thème 3 - Question 2 : comment le système d'information comptable retrace-t-il l'activité de l'entreprise avec ses parties prenantes ?

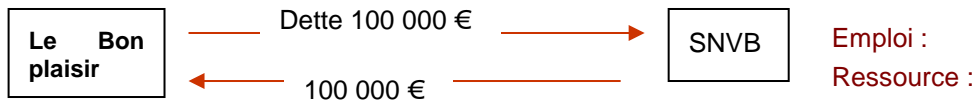
#### Etape 4 : application « Le Bon Plaisir »

Le 1er mars 20N, Julien et Amélie, deux amis du lycée hôtelier, décident de créer une société pour débiter une activité de restauration.

1. Pour créer la société, les deux associés apportent 200 000 € qu'ils déposent à la banque SNVB. Ces 200 000 € constituent le capital de la société : le restaurant Le bon plaisir est né.
  2. Ce montant n'étant pas suffisant pour débiter leur activité, ils souscrivent un emprunt auprès de la banque d'un montant de 100 000 €. Après la signature du contrat de prêt, les fonds sont virés sur le compte bancaire de la société.
  3. Le 2 mars, ils entrent dans les locaux et commencent à aménager l'établissement. La société Au bon plaisir peut commencer son activité et achète du matériel de cuisine pour une valeur de 100 000 €, paiement au comptant par chèque.
  4. Le 5 mars, la société achète du mobilier pour équiper la salle de restaurant pour une valeur de 80 000 €. Le fournisseur " Equip'design " adresse la facture et accorde un délai de paiement jusqu'à la fin du mois.
  5. Le 8 mars, achat pour 2 000 € de boissons, paiement au comptant par chèque.
  6. Le 10 mars, le service des impôts adresse le montant des droits d'enregistrement à acquitter pour un montant de 250 € concernant les formalités de constitution de la société.
  7. Le 25 mars, les travaux d'aménagement sont terminés et le fournisseur « Aménag » adresse sa facture de 36 000 €. La facture est à payer dans 60 jours.
  8. Le 30 mars, la société règle le fournisseur « Equip'design » par chèque.
  9. Le même jour, achat de matières premières (nourriture) pour 3 000 € payées au comptant par chèque.
  10. Le 31 mars, la société facture ses premières prestations : 30 couverts à 40 €. La moitié des clients paye à 30 jours l'autre paye par carte bancaire.
  11. Le même jour, la société reçoit une facture de 1 200 € de l'expert-comptable pour le montage du dossier juridique et financier. Cette facture est à payer le 15 avril.
  12. La société paye le salaire de ses salariés pour un montant de 5 000 € par virement.
- 1) Pour créer la société, les deux associés apportent 200 000 € qu'ils déposent à la banque SNVB. Ces 200 000 € constituent le capital de la société : Le restaurant Au bon plaisir est né.



- 2) Ce montant n'étant pas suffisant pour débiter leur activité, ils souscrivent un emprunt auprès de la banque d'un montant de 100 000 €. Après la signature du contrat de prêt, les fonds sont virés sur le compte bancaire de la société.



On se place toujours du point de vue de l'entreprise Bon Plaisir.

- 3) Le 2 mars, ils entrent dans les locaux et commencent à aménager l'établissement. La société Au bon plaisir peut commencer son activité et achète du matériel de cuisine pour une valeur de 100 000 €, paiement au comptant par chèque.

--	--

- 4) Le 5 mars, la société achète du mobilier pour équiper la salle de restaurant pour une valeur de 80 000 €. Le fournisseur " Equip'design " adresse la facture et accorde un délai de paiement jusqu'à la fin du mois.

--	--

- 5) Le 8 mars, achat pour 2 000 € de boissons, paiement au comptant par chèque.

--	--

- 6) Le 10 mars, le service des impôts adresse le montant des droits d'enregistrement à acquitter pour un montant de 250 € concernant les formalités de constitution de la société.

--	--

- 7) Le 25 mars, les travaux d'aménagement sont terminés et le fournisseur « Aménag » adresse sa facture de 36 000 €. La facture est à payer dans 60 jours.

--	--

- 8) Le 30 mars, la société règle le fournisseur « Equip'design » par chèque.

--	--

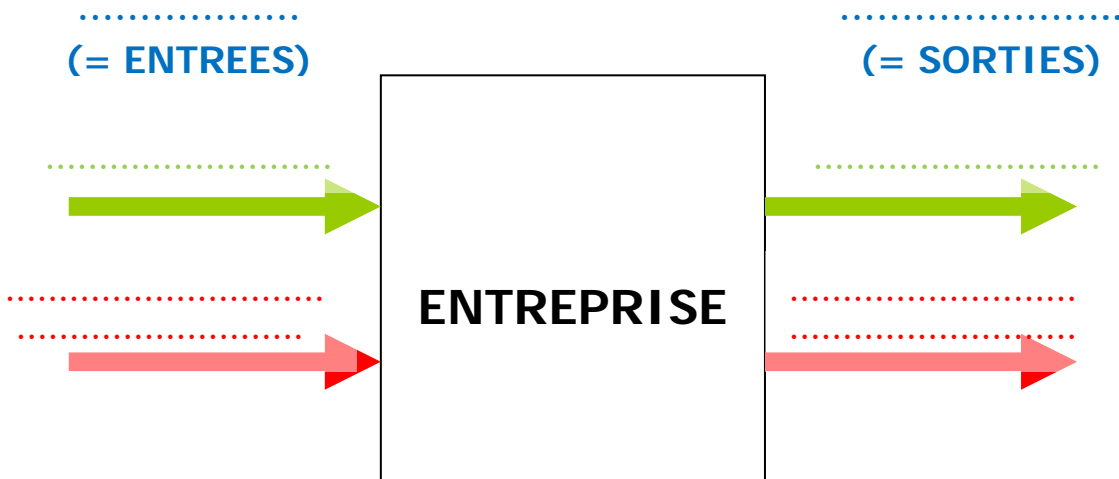
9) Le même jour, achat de matières premières (nourriture) pour 3 000 € payées au comptant par chèque.

10) Le 31 mars, la société facture ses premières prestations : 30 couverts à 40 €. La moitié des clients paye à 30 jours, l'autre paye par carte bancaire.

11) Le même jour, la société reçoit une facture de 1 200 € de l'expert-comptable pour le montage du dossier juridique et financier. Cette facture est à payer le 15 avril.

12) La société paye le salaire de ses salariés pour un montant de 5 000 € par virement.

### Schéma récapitulatif



## Traduction comptable

Pour le Bon Plaisir, on a le 31 mars :

- la ressource d'un flux réel : (origine du flux réel)
- l'emploi d'un flux financier : (destination du flux financier)
- l'emploi d'un flux financier : (destination du flux financier)

La comptabilité de Le Bon Plaisir va enregistrer :

- a) s'il s'agit d'une ressource ou d'un emploi,
- b) la nature de l'emploi et l'origine de la ressource,
- c) le montant du flux.

On va avoir :

Pour le flux physique :

a	b	c

Pour le flux monétaire :

a	b	c

On constate alors que

..... = .....

**C'est le principe de base de la comptabilité : la**

.....

Faire la traduction comptable pour l'opération 5 :

Pour le flux physique :

a	b	c

Pour le flux monétaire :

a	b	c